

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NGAN-HA

SECRETARIAT GENERAL

BP : 730 Ngaoundéré



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAN-HA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PO BOX : 730 Ngaoundéré

DECISION MUNICIPALE N° 13 /DM/C.NGAN-HA/SG/2026 DU 09 juin 2026
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 18 MAI
2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE
COMMUNAUTAIRE A NOM- KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA « EN
PROCEDURE D'URGENCE » SOUS FINANCEMENT BIP 2026, « En procédure
d'urgence »

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAN-HA,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°020/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°000017/A/MINDDEVEL du 03/03/2020 constatant l'élection de Monsieur AWALOU Mohamadou en qualité de Maire de la Commune de Ngan'ha et de ses Adjoints ;

Vu la Décision N° 000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°03/DM/C.NGAN'HA/SG/2024 du 23/02/2026 portant modification de la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngan-Ha ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°000001879 /C/MINFI du 31 décembre 2025 relatives à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivité Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026;

Considérant les dispositions budgétaires de la Commune de Ngan-Ha pour l'Exercice 2026,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-commande relative à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 18 MAI 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NOM- KANDI dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, sous financement BIP 2026, est attribuée à: **GROUPEMENT ETS ALTCONSTOR –BC ET ETS. AMASS ET FILS BP : NGAOUNDERE TEL . 696 74 7636** au montant TTC de 30 000 000 F CFA avec un délai d'exécution de 04 MOIS.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

09 JUIN 2026

Ngan-Ha, le



LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Ampliatiions:

- ARMP/AD/NDERE;
- DDMAP/Vina ;
- PRESIDENT CIPM/ NGAN'HA;
- INTERESSE;
- DOSSIER PROJET ;
- AFFICHAGE;
- CHRONO/ARCHIVES.

Auabou Mohamadi

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NGAN-HA

SECRETIARIAT GENERAL

BP : 730 Ngaoundéré



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAN-HA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PO BOX : 730 Ngaoundéré

COMMUNIQUE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 18 MAI 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NOM- KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA « EN PROCEDURE D'URGENCE »

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAN-HA, Autorité contractante communique :
L'entreprise suivante est retenue comme attributaire de la lettre- Commande relative au:
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NOM-KANDI, SOUS FINANCEMENT BIP 2026, DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA :

N°	Maître d'Ouvrage	Désignation du projet	Entreprise	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA corrigé	Délai d'exécution	Observation
01	Maire de la Commune de Ngan-ha	CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NOM- KANDI	GROUPEMENT ETS ALTCONSTOR-BC ET ETS. AMASS ET FILS BP : NGAOUNDERE TEL . 696 74 7636	30 000 000 F CFA	30 000 000 F CFA	04 Mois	Attributaire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours suivants, à la Commune de Ngan-Ha, en vue de la souscription du projet de lettre commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Ampliations :

- Préfet Vina(ATCR)
- DDMAP VINA
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- CIPM NGAN-HA
- AFFICHAGE
- Archives/Chrono

Ngan-ha le 09 JUIN 2026

Le Maire

(Autorité Contractante)



Signature
Soulou Mohamed